



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-0-0-0-

ISSN 1168-0423

Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 17.09.2010

Edito

23 SEPTEMBRE ... AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

La forte mobilisation du 7 septembre qui a réuni près de 19.000 personnes dans le département montre bien le refus, toutes générations confondues, de cette réforme libérale, qui n'aurait comme conséquence, qu'une régression sociale sans précédent.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, la classe ouvrière étant attaquée de partout par un patronat et un gouvernement au service de la finance, doit rester mobilisée car les capitalistes n'en ont pas fini avec nos acquis sociaux. La Sécurité Sociale sera la prochaine grande manœuvre des libéraux.

La solidarité intergénérationnelle, avec sa faculté de ne pas alimenter le capital, est la principale cause des incessantes attaques de la droite française. L'ensemble du salariat et de la population doit prendre conscience qu'il y aura un avant et un après cette difficile période.

La mobilisation de masse sera un outil essentiel pour imposer à ce gouvernement et ce patronat un autre modèle social et une autre répartition des richesses.

Il est intolérable que les salariés, les retraités, les privés d'emploi de ce pays se laissent piller de leurs ressources sous des prétextes qui n'ont comme finalité que de plaire aux marchés et aux agences de notation.

Mais qu'elle légitimité peut-on accorder à des individus (car ce sont des individus) qui passent leur temps à vouloir asservir le prolétariat ?

Toutes ces questions et bien d'autres doivent être mises en débat dans les entreprises avec les salariés afin de construire un rapport de force durable face à l'oppression.

Nous devons réunir toutes les conditions pour faire du 23 Septembre, avec l'ensemble de la population du département, un mouvement sans précédent qui en appellera d'autres.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

Sommaire :

Edito : 23 Septembre : amplifions la mobilisation !

P 2-3 : Tract UD d'appel du 23 Septembre

P 4 : Communiqué commun.

P 5 : Vote sur les retraites à l'Assemblée Nationale

P 6 : Nos élus locaux à l'Assemblée Nationale.

P 7 : La syndicalisation.

P 8 : Les finances de l'UD / Indecosa CGT 18.



AGENDA

23 SEPTEMBRE

BOURGES

10 h 30 – Place Séraucourt

VIERZON

10 h 30 – Forum République

ST AMAND MONTROND

10 h 30 – Place Jean Girault

ST FLORENT sur CHER

10 h 30 – Place de la République

LA GUERCHE sur l'AUBOIS

11 h 00 - Place du Gal de Gaulle



TOUTES et TOUS dans L'ACTION et dans la rue ! le 23 Septembre 2010 ...

Ne touchez pas à nos retraites, financez-les !

> **Le Gouvernement n'a modifié son projet de loi qu'en partie**

> Parce que la mobilisation était très forte le 7 Septembre.

> Si le 23 Septembre nous mobilisons encore plus, nous obtiendrons plus.

Sarkozy veut maintenir la suppression de la retraite à 60 ans et augmente le nombre d'années de cotisations.

> Il ne prend toujours pas en compte la pénibilité qui touche beaucoup de salariés de toutes professions.

> Il refuse de prendre l'argent là où il est pour financer nos retraites.

> **Le choix du gouvernement reste inchangé : faire payer les salariés pour préserver les profits famineux.**

> **Oui, il faut de l'argent pour garantir les retraites et les améliorer, obtenir la retraite à 55 ans pour les métiers pénibles. Oui, l'argent existe !**

> Une fois de plus, Sarkozy joue l'illusionniste. Pour cacher les formidables dividendes du patronat, il voudrait faire croire qu'il n'y a pas d'argent. En revanche, il en trouve pour les cadeaux fiscaux et les banques, mais pas pour les retraites. Chaque jour qui passe démontre la connivence du gouvernement avec les puissants de la finance.

Soi-disant, les prélèvements sur les entreprises empêcheraient la compétitivité, mais pas ceux que ponctionnent les actionnaires.

> La rémunération du capital, les dividendes des actionnaires chers à Sarkozy représentaient 4,2 % de la masse salariale en 1982 et ils représentent 13 % actuellement soit environ 100 milliards de plus. Et ils voudraient faire travailler les vieux alors que les jeunes sont au chômage ...

Une seule solution : mieux partager, en faveur des salariés, les richesses que nous produisons !!

> **Le gouvernement n'a pas gagné la bataille des retraites.**

> **Il ne reculera que sous la force de notre mobilisation, montrons-lui notre détermination.**

> **La participation massive des salariés dans l'action, c'est notre force.**

> Deux français sur trois refusent que l'on touche aux retraites. Nous sommes en droit de demander notre dû. La grève est un droit constitutionnel qui permet aux salariés du secteur privé de faire grève en toute impunité quand il s'agit d'un appel à la grève venant d'une Confédération syndicale. Aucun besoin de déposer un préavis. Seule notre mobilisation pourra faire échec aux projets gouvernementaux.

Le maintien de la retraite à 60 ans pour nous et nos enfants est entre nos mains.

Les deux plus belles années de la retraite valent bien quelques centaines d'euros.

Face à l'arrogance du pouvoir et du MEDEF, montrons notre force et notre détermination.

.../...

**VENEZ CONTRER LA REFORME DE SARKO
ET IMPOSER D'AUTRES CHOIX
DE FINANCEMENT DES RETRAITES
DE L'ARGENT ? IL Y EN A !!! LA PREUVE :**

74,8 MILLIARDS D'EUROS

C'est le coût estimé des 468 niches fiscales pour l'année 2010.

700 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût du bouclier fiscal, estimé par le ministre pour 2010.

3 MILLIARDS D'EUROS

C'est le coût annuel du cadeau fiscal avec la baisse de la TVA dans la restauration.

12 MILLIARDS D'EUROS

C'est ce que coutera en 2010, la suppression de la taxe professionnelle.

30 MILLIARDS D'EUROS

C'est le montant annuel des exonérations de charges sociales pour les entreprises.

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
ET DANS LA RUE**

*A L'APPEL DES HUIT ORGANISATIONS SYNDICALES :
CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES*

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Forum République
ST-AMAND	10 h 30	Place Jean Girault
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
LA GUERCHE	11 h 00	Place du Général de Gaulle



UNIONS DEPARTEMENTALES DU CHER

LES ACTIONS CONTINUENT ET DOIVENT S'AMPLIFIER !

Les salariés se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre 2010 à l'appel des organisations syndicales. Le caractère injuste et inefficace de la réforme des retraites à l'examen en ce moment au parlement malgré nos protestations est à l'origine du conflit en cours. Cette réforme va aggraver les inégalités sans répondre aux enjeux de long terme. La méthode utilisée qui a consisté pour l'essentiel à recevoir les syndicats sans jamais réellement les entendre a contribué à accroître les tensions.

Les annonces du 8 septembre 2010 qui se veulent une réponse aux mobilisations ne modifient pas la logique globale de la réforme proposée. Les injustices demeurent. Le calendrier précipité ne permet pas d'être entendus.

Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.

Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.

Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.

La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.

Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable.

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE

Le JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

- | | | |
|-------------------|-----------|----------------------------|
| → à BOURGES, | à 10 h 30 | Place Séraucourt |
| → à VIERZON, | à 10 h 30 | Forum République |
| → à SAINT-AMAND | à 10 h 30 | Place Jean Girault |
| → à SAINT-FLORENT | à 10 h 30 | Place de la République |
| → à La GUERCHE | à 11 h 00 | Place du Général de Gaulle |

**LA MEILLEURE REPONSE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
SUR LA REFORME DES RETRAITES,
C'EST UNE PUISSANTE JOURNEE D' ACTIONS
LE 23 SEPTEMBRE**

Ce mercredi 15 septembre 2010, après l'imposante journée d'action et de grève du 7 septembre dernier, la mobilisation pour élargir le rapport de force s'est à nouveau réalisée sous diverses formes. De nombreuses initiatives dans les entreprises et des rassemblements unitaires ont permis aux salariés du privé et du public d'interpeller les députés, les membres du gouvernement et le Président de la République.

Le gouvernement et les députés de droite ont décidé de passer en force, censurant le débat à l'Assemblée nationale, faisant fi de l'opposition d'une grande majorité de la population. Les députés de droite ont voté pour le texte de réforme des retraites présenté par le gouvernement, conçu par l'Elysée. Les quelques amendements adoptés en séance ne remettent pas en cause le caractère fondamentalement injuste et inacceptable de cette réforme. Au contraire, les travaux parlementaires ont été l'occasion d'aggraver certaines dispositions. La CGT dénonce notamment l'extension de l'épargne retraite, ce qui est contraire à la retraite solidaire par répartition.

Mais ces parlementaires, le gouvernement, le chef de l'Etat auraient tort de considérer que la partie est terminée. La CGT réaffirme sa totale détermination à empêcher ce recul social.

En effet à quelques encablures de la nouvelle journée de grèves et manifestations inter-professionnelle et unitaire du jeudi 23 septembre 2010, 70 % de l'opinion publique souhaite que la mobilisation se poursuive. C'est un nouvel élément de confiance à mettre à l'actif de la campagne CGT engagée depuis plusieurs mois.

Une nouvelle enquête atteste que toutes les catégories de salariés rejettent le recul de l'âge de départ en retraite de 60 à 62 ans et le recul de l'âge à taux plein de 65 à 67 ans. Au fur et à mesure que le débat se développe dans le pays, les arguments du gouvernement perdent du terrain. Il est maintenant obligé de reconnaître que pour les salariés-

chômeurs, avant 62 ans, c'est l'indemnisation du chômage, et donc les cotisations salariées, qui devront prendre le relais.

Chaque jour qui passe voit le nombre d'opposants à la réforme croître et l'exigence que s'ouvrent de véritables négociations se renforcer. Aucun responsable politique digne de ce nom ne peut durablement l'ignorer, sauf à prendre le risque d'une grave crise sociale.

Il apparaît de plus en plus clairement que le Chef de l'Etat et son gouvernement cherchent à imposer une réforme pourtant rejetée par une grande majorité des salariés et l'unanimité de leurs syndicats. Dans ces circonstances, la journée de grève et de manifestations du 23 septembre prochain est essentielle. La CGT appelle l'ensemble de ses organisations à se concentrer sur sa préparation, dans toutes les localités, toutes les entreprises, afin d'élargir la mobilisation parmi toutes les catégories de salariés.

La CGT appelle ses organisations, ses militants et les salariés à démultiplier les débats, à être à l'initiative d'assemblées générales unitaires dans les entreprises, à se déployer auprès des salariés inorganisés pour ancrer les revendications sur les retraites, l'emploi et les salaires.

Le jeudi 23 septembre, journée de grève et de manifestations unitaires dans tout le pays, sera une nouvelle étape de la mobilisation inter-professionnelle avant l'ouverture du débat au Sénat qui s'engagera le 5 octobre.

La CGT appelle les salariés à débattre et à décider de l'arrêt de travail et participer nombreux aux manifestations du 23 septembre.

La CGT continuera de prendre toutes les dispositions pour que les organisations syndicales puissent, ensemble, relever le défi que nous lance le gouvernement.

Montreuil, le 15 septembre 2010, 18 heures.

Nos élus locaux à l'Assemblée Nationale

Le vote à l'Assemblée Nationale a entériné la loi de réforme des retraites avec 329 voix pour et 233 contre.

Dans une certaine confusion, les députés UMP ont obéi comme de bons soldats à l'ordre donné par le général en Chef.

Malgré, la rencontre que nous avons eue avec le député Cosyns au cours de laquelle nous lui avons demandé de voter contre cette loi, le résultat est sans appel.

Le député Fromion a dû bien évidemment faire la même chose lorsqu'il a fallu appuyer sur le bouton. Nous n'avons pas pu rencontrer cet élu qui n'a pas daigné nous répondre. Dans tous les cas, le vote des Parlementaires locaux est lourd de conséquences. Il prive des dizaines de milliers de jeunes d'accéder à un emploi, aggrave la pénalisation de milliers de femmes et la situation de millions de salariés qui vont devoir travailler encore plus longtemps au service de capitalistes qui se « goinfrent » un peu plus de profits.

Ce sont des élus locaux qui ont des comptes à rendre à la population locale. Au vu des derniers sondages d'opinions, nous pouvons nous poser la question si les électeurs de ces deux personnages sont réellement d'accord avec leur prise de position. Il nous appartient, en tant que citoyen, d'interpeler les différents députés du département afin qu'ils se justifient sur leur vote. Ils doivent nous répondre sur l'état de notre département, sur les conditions de vie et de travail des salariés.

Toutes les lois que l'UMP vote des deux mains ont un impact direct sur la population du Cher. Ce sont les responsables de la situation actuelle qui sont insensibles à celle la classe ouvrière.

Chers(es) Camarades, le temps n'est plus à l'écoute ou à la concertation, il est venue l'heure de la mobilisation. Le résultat du vote ne changera pas nos convictions, au contraire, il les renforce.



LA SYNDICALISATION EN QUESTION

Doit-on se contenter de ce que l'on fait ?

En 2009, dans le Cher, 276 adhésions ont été réalisées, ce qui peut paraître assez bien !? Malgré ce nombre d'adhésions, nous n'augmentons que de 11 FNI par rapport à 2008 (3.866 en 2009 pour 3.855 en 2008).

Où sont donc passés les 265 manquants ?

Premier phénomène :

Certes, certains de nos adhérents disparaissent, cela est dans l'ordre des choses, mais nous perdons trop de syndiqués entre le passage d'actif à retraité, d'où la question de la continuité syndicale. Chaque syndicat actif doit prendre en compte ce phénomène et aller de l'avant en signalant aux syndicats de retraités concernés la fin « d'activité » de nos syndiqués.

Deuxième phénomène : allons-nous chercher les FNI manquants ?

Le rôle du syndicat et en particulier du trésorier de syndicat est bien d'aller chercher les syndiqués qui n'ont rien réglé, de leur expliquer le pourquoi et l'importance des cotisations (d'où l'intérêt du PAC).

Si ces deux points étaient bien respectés dans les syndicats, nous n'aurions pas de perte si importante.

Que doit-on faire envers les syndicats « mauvais payeurs » ?

1/ Certains syndicats n'ont réglé l'année 2009 qu'en août 2010 ! On ne peut tolérer cet état de fait. Il faut que « ces syndicats » comprennent que l'UD et les UL ont besoin d'argent pour fonctionner (on ne paie pas nos secrétaires avec six mois de retard).

2/ Certains syndicats n'ont encore rien réglé pour 2010 alors que nous entamons le 9^{ème} mois. C'est également intolérable.

Sur Bourges, il s'agit des syndicats : ADOM, AFPA, Base d'Avord, Base Intermarché, Conseil Général, Brico Dépôt, cour d'appel, CPAM, DDE PTTE, LCM, EHPAD d'Henrichemont, Michelin, professions Agricoles, Personnels Pénitentiaires, Trésorerie Générale, Socetra, SYNDTAC National, URSSAF et Véolia, Retraités Air France et Retraités du SNADGI, ce qui représente **231 FNI**.

Sur la Guerche : Protecnet, Ronis, SEMPT Pielstick, Sime Stromag, soit **27 FNI**.

Sur St-Amand : APEI, Carrefour Market, Clerc, soit **11 FNI**.

Sur St-Florent : Territoriaux, soit **8 FNI**.

Sur Vierzon : Bacou Dalloz, Carrefour, Nexans, soit **27 FNI**.

Dans cette période, l'activité prépondérante de la CGT dans le Cher pour défendre nos retraites nécessite d'importants moyens.

Il est donc primordial pour notre activité que chaque syndicat soit conscient de l'effort qu'il doit faire.

Nous demandons donc à tous les syndicats concernés de régler le plus tôt possible. (Le montant des cotisations sociales à verser au 15 Octobre s'élève à 15.000 €).

Nous finirons par une note optimiste concernant le 1 % : il apparaît que la moyenne du timbre augmente de 0,50 cent par an depuis 2007.

Les efforts faits à ce sujet doivent bien sûr être maintenus, voire amplifiés.

Pour l'UD,

Le Secrétaire à la Vie Syndicale

Pascal JAUBIER

Le Trésorier

Eric PERROT



LES FINANCES de l'UD et la SOUSCRIPTION 2010

Une fois de plus, nous lançons un appel pressant à nos syndicats et sections syndicales.

Au 15 Octobre, notre Union Départementale doit régler les cotisations sociales pour un montant de 15.000 €uros. Vous savez que chaque année notre budget est extrêmement serré et que notre Souscription aide notablement à son équilibre.

Or, à ce jour, les règlements de cette souscription sont très insuffisants et inégaux malgré les efforts notoires de quelques syndicats et sections.

Aussi, afin d'éviter autant que possible le report du tirage qui pénaliserait nos souscripteurs, nous nous permettons d'insister pour que nous mettions tous « les bouchées doubles » dans ces dernières semaines.

Mettons le « paquet » et bon courage !



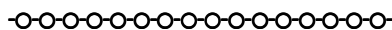
Le Trésorier de l'UD
La Commission Financière et de Contrôle

INDECOSA CGT 18

MARDI 12 OCTOBRE 2010 - 5 Bd Clémenceau à Bourges (Salle de l'UL-CGT)

- ➔ Journée de formation sur le LOGEMENT SOCIAL de 8 h 30 à 17 h
 - > Destinée aux candidats(es) sur les listes INDECOSA-CGT 18 pour les élections des représentants des locataires au C.A. des 4 Offices HLM du département.
 - > Aux militants(es) CGT.

S'inscrire auprès du secrétariat de l'UD-CGT.



JEUDI 21 OCTOBRE 2010 - Salle M. Bascouard – Rte de Guerry à Bourges

- ➔ ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION de 8 h 30 à 12 h.
- ➔ FORUM D'INFORMATION et de DISCUSSION de 14 h à 17 h.
 - Comment faire face à un litige ou un tiers ?
 - > Ouvert à tous les adhérents(es) CGT et INDECOSA-CGT.

S'inscrire auprès du secrétariat de l'UD-CGT.